

CONTRAT DE DÉPÔT ET DE MANDAT (Placement pour compte - PAPE)

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
PRÉAMBULE.....	7
0.00 INTERPRÉTATION	8
0.01 Terminologie.....	8
0.01.01 AMF	8
0.01.02 Appel Public à l'Épargne	8
0.01.03 Cas de Défaut	8
0.01.04 Compte en Fidéicommiss.....	9
0.01.05 Contrat.....	9
0.01.06 Cours Normal des Affaires.....	9
0.01.07 Date Butoir	10
0.01.08 Effet de Commerce.....	10
0.01.09 Force Majeure	10
0.01.10 Garantie des Effets de Commerce.....	10
0.01.11 Loi	10
0.01.12 Manquement.....	11
0.01.13 PARTIE.....	11
0.01.14 Personne.....	11
0.01.15 Placement Minimal.....	11
0.01.16 Propriété Intellectuelle.....	11
0.01.17 Prospectus.....	12
0.01.18 Représentants Lègaux	12
0.01.19 Séance de Clôture.....	12
0.01.20 Taux Préférentiel.....	12
0.02 Intégralité et primauté.....	12
0.03 Lois applicables	12
0.04 Non-conformité.....	13
0.04.01 Divisibilité.....	13
0.04.02 Disposition alternative.....	13
0.05 Généralités.....	13
0.05.01 Cumul.....	13
0.05.02 Non renonciation.....	13
0.05.03 Dates et délais.....	13
a) De rigueur.....	13
b) Calcul.....	13
c) Reports.....	14
0.05.04 Références financières.....	14
0.05.05 Renvois.....	14
0.05.06 Genre et nombre.....	15

0.05.07	Titres.....	15
0.05.08	Présomptions.....	15
0.05.09	Connaissance.....	15
0.05.10	Approbation.....	15
1.00	OBJET	15
1.01	Nomination.....	15
1.01.01	Nomination initiale.....	15
1.01.02	Destitution.....	16
1.01.03	Nouvelle nomination.....	16
1.01.04	Transmission.....	16
1.01.05	Responsabilité.....	16
1.02	Mandat.....	16
2.00	CONTREPARTIE.....	16
2.01	Honoraires forfaitaires.....	16
2.01.01	Montant.....	16
2.01.02	Indexation.....	16
2.02	Honoraires additionnels.....	17
2.03	Déboursés.....	17
3.00	MODALITÉS DE PAIEMENT.....	17
3.01	Honoraires forfaitaires.....	17
3.02	Honoraires additionnels.....	17
3.03	Déboursés.....	17
3.04	Intérêt.....	18
3.05	Déchéance du terme.....	18
3.06	Remboursement des frais juridiques.....	18
4.00	SÛRETÉS.....	18
4.01	En faveur de la SOCIÉTÉ ÉMETTRICE.....	18
4.02	En faveur du DÉPOSITAIRE-MANDATAIRE.....	19
5.00	ATTESTATIONS RÉCIPROQUES.....	19
5.01	Capacité.....	19
5.02	Effet obligatoire.....	19
6.00	ATTESTATIONS DE LA SOCIÉTÉ ÉMETTRICE.....	19
7.00	AUTRES ATTESTATIONS.....	20
7.01	DÉPOSITAIRE-MANDATAIRE.....	20
7.01.01	Autorisations.....	20
7.02	PLACEUR POUR COMPTE.....	20
8.00	OBLIGATIONS RÉCIPROQUES.....	20

8.01	Attestations	20
9.00	OBLIGATIONS DE LA SOCIÉTÉ ÉMETTRICE	21
9.01	Modalités de l'Appel Public à l'Épargne.....	21
9.01.01	Prospectus.....	21
	a) Engagement	21
	b) Défaut	21
9.01.02	Période.....	21
9.02	Convention de placement	21
9.03	Séance de clôture	21
9.03.01	Placement Minimal atteint	21
9.03.02	Séance de clôture additionnelle.....	21
9.04	Garantie des Effets de Commerce	22
10.00	AUTRES OBLIGATIONS	22
10.01	DÉPOSITAIRE-MANDATAIRE	22
10.01.01	Mandat.....	22
10.01.02	Garde des Effets de Commerce	22
10.01.03	Placement Minimal atteint	22
	a) Avis.....	22
	b) Garantie des Effets de Commerce	22
	c) Encaissement	22
	d) Effet de Commerce non honoré.....	23
	e) Remise	23
	i) Somme encaissée.....	23
	ii) Garantie des Effets de Commerce.....	23
10.01.04	Absence d'atteinte du Placement Minimal	23
	a) À la Date Butoir.....	23
	b) Avant la Date Butoir.....	23
10.01.05	Différend	23
10.01.06	Responsabilité	24
	a) Actes, erreurs et omissions.....	24
	b) Non responsabilité.....	24
	i) Actes des PARTIES	24
	ii) Validité des Effets de Commerce.....	24
	iii) Avis d'un conseiller juridique.....	24
	c) Procédures judiciaires.....	24
10.01.07	Démission.....	24
10.02	PLACEUR POUR COMPTE	25
10.02.01	Validité de la souscription.....	25
10.02.02	Transmission des Effets de Commerce	25
11.00	DISPOSITIONS PARTICULIÈRES	25
11.01	Cession.....	25

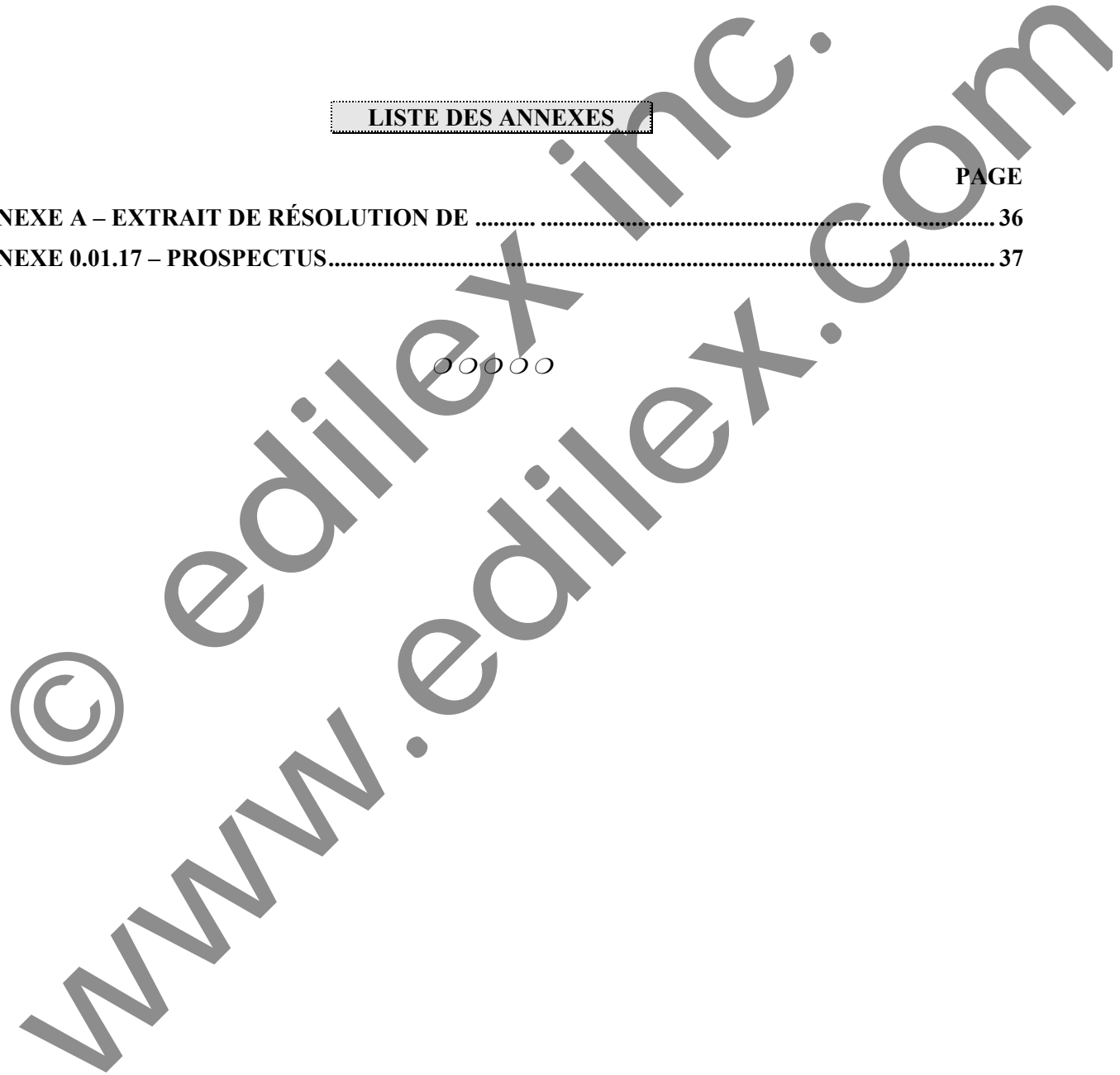
11.01.01	Interdiction	25
11.01.02	Exception	25
11.02	Force Majeure	25
11.02.01	Exonération de responsabilité	25
11.02.02	Prise de mesures adéquates	26
11.02.03	Droit de l'autre PARTIE	26
11.03	Exécution complète.....	26
11.04	Remboursement des frais juridiques.....	26
12.00	DISPOSITIONS GÉNÉRALES.....	27
12.01	Avis	27
12.02	Résolution de différends	27
12.02.01	Négociations de bonne foi.....	27
12.02.02	Médiation	27
	a) Processus	27
	b) Médiateur.....	27
	c) Règlement.....	27
	d) Procédures judiciaires [OU Arbitrage].....	28
12.02.03	Arbitrage.....	28
	a) Avis.....	28
	b) Réponse.....	28
	c) Nomination d'un troisième arbitre.....	29
	d) Sous-contrats.....	29
	e) Confidentialité.....	29
	f) Audition.....	29
	g) Décision.....	30
	h) Frais.....	30
	i) Dispositions supplétives.....	30
12.03	Recours.....	30
	12.03.01 Choix.....	30
	12.03.02 Aucune restriction.....	30
12.04	Élection de domicile.....	30
12.05	Exemplaires.....	31
12.06	Modification.....	31
12.07	Non renonciation.....	31
12.08	Transmission électronique.....	31
13.00	FIN DU CONTRAT.....	31
13.01	De gré à gré.....	31
13.02	Sans préavis.....	31
13.03	Avec préavis.....	32
	13.03.01 Avec délai de correction (Cas de Défaut).....	32
	13.03.02 Sans délai de correction.....	32

14.00	ENTRÉE EN VIGUEUR	33
15.00	DURÉE	33
15.01	Fin du Contrat.....	33
15.02	Survie.....	33
16.00	PORTÉE	33

LISTE DES ANNEXES

	PAGE
ANNEXE A – EXTRAIT DE RÉOLUTION DE	36
ANNEXE 0.01.17 – PROSPECTUS	37

ooooo



CONTRAT DE DÉPÔT ET DE MANDAT, intervenu en la ville de, province de Québec, Canada.

ENTRE : **V1** (*nom ou dénomination sociale*), personne morale dûment constituée, tel qu’elle le déclare, selon la *Loi* (*nom de la loi sous laquelle la société par actions a été constituée*), ayant sa principale place d’affaires au (*numéro civique et nom de la rue*), en la ville de (*nom de la ville*), province de (*nom de la province*), (*code postal*), et dûment immatriculée sous le numéro (.....) conformément à la *Loi* (*nom de la loi relative à la publicité légale des entreprises sous laquelle la société par actions est immatriculée*);

OU

V2 (*nom ou dénomination sociale*), personne morale dûment constituée, tel qu’elle le déclare, selon la *Loi* (*nom de la loi sous laquelle la société par actions a été constituée*), ayant son siège au (*numéro civique et nom de la rue*), en la ville de (*nom de la ville*), province de (*nom de la province*), (*code postal*), et dûment immatriculée sous le numéro (.....) conformément à la *Loi* (*nom de la loi relative à la publicité légale des entreprises sous laquelle la société par actions est immatriculée*), représentée par (*nom du représentant*), son (*titre du représentant*), qui est dûment autorisé à agir à cette fin, tel qu’elle le confirme;

OU

V3 (*nom commun*), société en nom collectif, exploitant une entreprise par l’exercice d’une activité économique organisée à caractère commercial, dûment formée selon le [*Code civil du Québec*] **OU** [le régime de droit commun applicable] **OU** [toute autre législation applicable], ayant sa principale place d’affaires au (*numéro civique et nom de la rue*), en la ville de (*nom de la ville*), province de (*nom de la province*), (*code postal*), et dûment immatriculée (*selon le cas*) sous le numéro (.....) conformément à la *Loi* (*nom de la loi relative à la publicité légale des entreprises sous laquelle est immatriculée*), représentée par (*nom du représentant*), son (*titre du représentant*), qui est dûment autorisé à agir à cette fin tel qu’elle le déclare;

OU

V4 (*nom commun*), société en commandite représentée par (*nom de son commandité*), son commandité, exploitant une entreprise par l’exercice d’une activité économique organisée à caractère commercial, dûment formée selon le [*Code civil du Québec*] **OU** [le régime de droit commun applicable] **OU** [toute autre

SOCIÉTÉ ÉMETTRICE	DÉPOSITAIRE- MANDATAIRE	PLACEUR POUR COMPTE

législation applicable], ayant sa principale place d'affaires au (numéro civique et nom de la rue), en la ville de (nom de la ville), province de (nom de la province), (code postal), et dûment immatriculée (selon le cas) sous le numéro (.....) conformément à la Loi (nom de la loi relative à la publicité légale des entreprises sous laquelle est immatriculée), représentée par (nom du représentant), son (titre du représentant), qui est dûment autorisé à agir à cette fin tel qu'elle le déclare;

CI-APRÈS DÉNOMMÉE LA « SOCIÉTÉ ÉMETTRICE »;

ET : (Choisir la désignation individuelle appropriée parmi les choix reproduits ci-dessus)

CI-APRÈS DÉNOMMÉE LE « DÉPOSITAIRE-MANDATAIRE »;

ET : (Choisir la désignation individuelle appropriée parmi les choix reproduits ci-dessus)

CI-APRÈS DÉNOMMÉE LE « PLACEUR POUR COMPTE ».

CI-APRÈS COLLECTIVEMENT DÉNOMMÉES LES « PARTIES »;

PRÉAMBULE

LES PARTIES DÉCLARENT CE QUI SUIT :

- A) Conformément aux termes d'une convention de placement pour compte intervenue le (voir modèle D03.200 du Formulaire de droit commercial), le PLACEUR POUR COMPTE a été désigné par la SOCIÉTÉ ÉMETTRICE pour placer à l'intérieur de la province de Québec, les valeurs mobilières décrites dans le prospectus joint aux présentes à l'annexe 0.01.17 des présentes, lequel a été déposé par la SOCIÉTÉ ÉMETTRICE auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« AMF »), en date du

SOCIÉTÉ ÉMETTRICE	DÉPOSITAIRE-MANDATAIRE	PLACEUR POUR COMPTE

- B) Ce placement est conditionnel à la souscription par le public d'un nombre minimal d'actions, à savoir (.....) actions de catégorie « ... », au prix de DOLLARS (..... \$) l'action, ce qui représente un placement minimal de..... DOLLARS (..... \$);
- C) Une telle émission comporte l'obligation pour la SOCIÉTÉ ÉMETTRICE de nommer un DÉPOSITAIRE-MANDATAIRE, reconnu par l'AMF, qui a la responsabilité de conserver, en fidéicomis, lesdites sommes jusqu'à ce placement minimal soit atteint;
- D) Les PARTIES désirent consigner les modalités de leur entente à ce sujet dans un écrit sous seing privé;
- E) Les PARTIES désirent que cet écrit s'interprète comme un contrat de gré à gré.

À CES FINS, LES PARTIES CONVIENNENT CE QUI SUIT:

0.00 INTERPRÉTATION

0.01 Terminologie

V1 (Contrat unique) À moins d'indication contraire dans le texte ou d'incompatibilité avec celui-ci, les mots et expressions commençant par une majuscule dans le Contrat s'interprètent comme suit :

OU

V2 (Ensemble contractuel) À moins d'indication contraire dans le texte ou d'incompatibilité avec celui-ci, les mots et expressions commençant par une majuscule dans le Contrat ou dans toute documentation accessoire ou subordonnée à celui-ci s'interprètent comme suit :

0.01.01 AMF

désigne l'Autorité des marchés financiers du Québec;

0.01.02 Appel Public à l'Épargne

désigne l'offre faite par la SOCIÉTÉ ÉMETTRICE de placer auprès du public, par voie d'un Prospectus, (.....) actions de catégorie « ... » d'une valeur unitaire de DOLLARS (..... \$) du capital social de la SOCIÉTÉ ÉMETTRICE;

0.01.03 Cas de Défaut

SOCIÉTÉ ÉMETTRICE	DÉPOSITAIRE-MANDATAIRE	PLACEUR POUR COMPTE